Fournitures scolaires PS1

2025-2026

Mme Pauline SARMIENTO

Le jour de la rentrée, toutes les fournitures demandées doivent être mises dans un sac (exemple : sac de courses) sur lequel sont inscrits : nom et prénom de l'enfant. Nous conserverons ce sac pour pouvoir vous transmettre le travail de votre enfant à chaque vacances.

- ≥ 2 boîtes de mouchoirs
- ➤ 1 paquet de lingettes
- ➤ 1 gourde pratique qui se referme (facile à ouvrir et manipuler par votre enfant)
- ➤ 1 petite couverture
- ➤ 1 petit oreiller
- ➤ 1 petit cartable (éviter les cartables à roulettes et ceux qui se ferment avec un scratch)
- ➤ Un sac de vêtements de rechange : slip/culotte, chaussettes, pantalon/short, teeshirt.

Informations pratiques : Veuillez <u>marquer TOUS les vêtements au nom de votre</u> <u>enfant (rechange, vestes, manteaux...).</u>

Tout le matériel doit être :

- Marqué au nom de l'enfant
- Renouvelé dès l'usure ou en cas de perte

COUPON REPONSE A COMPLETER ET RETOURNER A L'ECOLE AU PLUS TARD LE 25 AOÛT 2025

L'inscription ou la désinscription à la cantine se font directement par votre application Ecoledirecte, (onglet RESERVATION) 48h à l'avance, vous n'avez plus à appeler le secrétariat.

Pour pouvoir mettre en place cette application il nous faut impérativement connaître les jours où votre enfant mangera à la cantine.

Monsieur, Madame		inscrivent (nom,
prénom de l'enfant)		
Classe : à la cantine		
• le jour de la rentrée mon enfant mangera à	la cantine : oui	non
• <u>à la cantine en « demi-pension »</u> : Entourer le ou les jour(s) de la semaine ou votre enfant mangera à la cantine (au choix 1, 2, 3 ou 4 jours par semaine).		
lundi mardi	jeudi	vendredi
Régime alimentaire : sans porc Allergies :		
NB : Pour une bonne gestion de la cantine, <u>me</u> <u>précision.</u>	rci de remplir c	e coupon avec
Cette inscription est valable pour toute l'anné donnée <u>une semaine avant la fin du trimestre</u> Les frais sont à <u>régler dès réception de la fac</u>	<u>e</u> .	modification ECRITE

Les élèves qui mangent à la cantine de manière occasionnelle doivent <u>obligatoirement</u> s'inscrire 48h à l'avance (et le dernier jour de classe pour le retour des vacances) et

fournir un ticket repas (en vente au secrétariat).